Perdu du stock

Si une cargaison est déclarée perdue pendant le stockage, à un point de transbordement ou après avoir été livrée à l'adresse du client, elle sera classée comme "perdue en stock". Pour enregistrer la perte, les utilisateurs doivent se rendre dans l'onglet Gestion des stocks et cliquer sur "Perdu en stock".

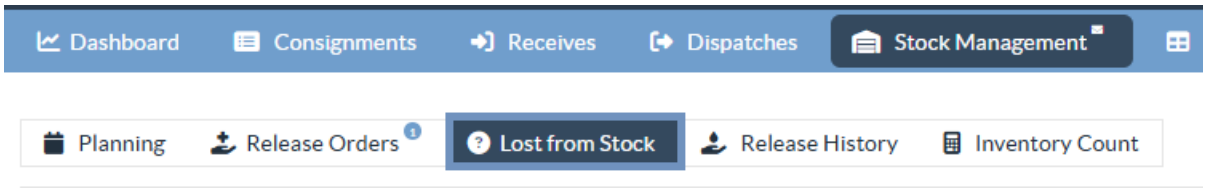

L'opérateur RITA a deux options concernant ce processus.

Option 1 : L'option "**Annuler**" permet à l'opérateur RITA d'annuler les pertes précédemment enregistrées.

Option 2 : "**Imprimer le rapport de perte**" permet à l'opérateur RITA de générer automatiquement des formulaires pour les articles perdus enregistrés dans le lot. Un rapport de perte peut être généré immédiatement après l'enregistrement des articles perdus. Voir "Imprimer le rapport de perte" dans le chapitre sur la gestion des stocks et la planification.

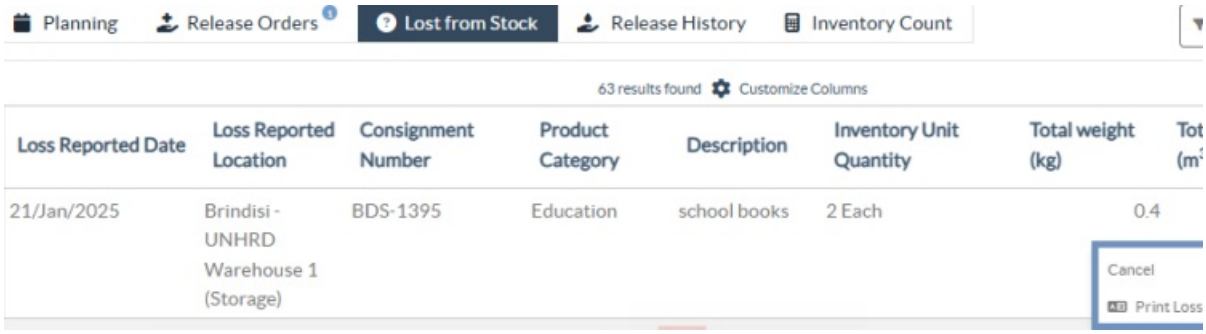

Annulation des pertes

L'opérateur peut annuler les pertes précédemment enregistrées en tant qu'"articles trouvés". Les étapes pour annuler les pertes sont énumérées ci-dessous :

Étape 1 : Cliquez sur l'onglet "**Objets perdus dans**le stock" dans la page "Gestion du stock".

Étape 2 : Utilisez l'option "**Afficher le filtre**" dans la partie supérieure droite pour trouver le lot qui doit être annulé. L'opérateur peut rechercher l'envoi par son numéro, la date réelle de réception de l'envoi ou la date réelle de réception, ou en fournissant tout autre détail de l'envoi dans le champ de recherche**.**

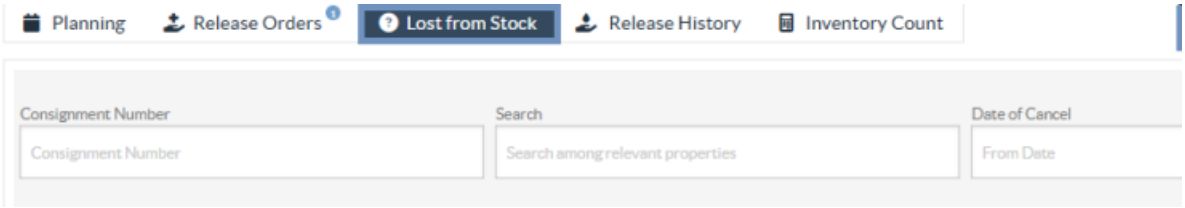

Étape 3 : Cliquez sur l'onglet "**Options**" à l'extrémité droite de l'envoi sélectionné et sélectionnez l'option "**Annuler**".

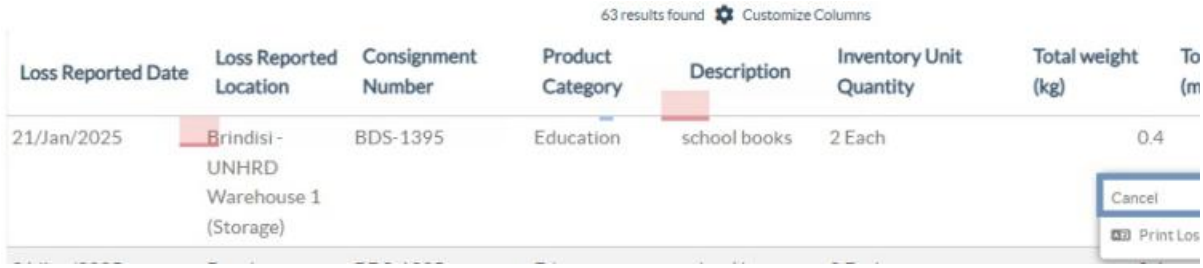
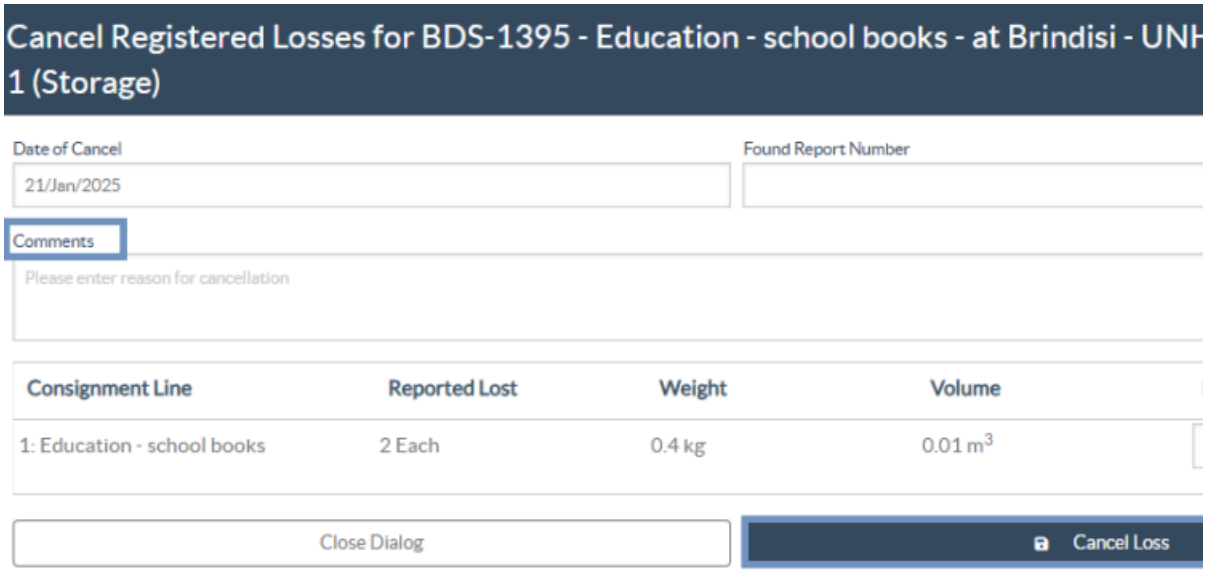
Étape 4 : Une boîte apparaît pour permettre à l'opérateur de fournir des détails tels que la quantité d'articles trouvés, le numéro de rapport et des commentaires éventuels. L'opérateur doit ensuite cliquer sur le bouton "**Annuler**" pour confirmer l'annulation des pertes enregistrées pour le lot sélectionné. Ce faisant, les articles reviendront en tant que "**Stock en main**" dans l'écran "Expéditions".